

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Feuilleton de la Revue Canadienne.

LES PROFITS DU DESEPOIR.

IV.

(Suite.)

J'ai été obligé de retarder ma visite, dit Anatole; mais enfin je suis prêt à fournir mes preuves. Il y avait de l'obscurité dans ma fortune, que j'ai liquidée maintenant. Les cinquante mille écus sont placés en rentes sur l'état; voici mon inscription.

M. Fugassin ne se laissa pas déconcerter par cette attaque imprévue. Dès le commencement de la lutte il s'était armé de toutes pièces et il se tenait solidement sur la défensive. Aussi répondit-il sans hésiter:

—Vous ne pourriez pas m'annoncer une nouvelle plus agréable, mon cher ami. Ne vous voyant pas revenir, j'avais conçu des inquiétudes sur la situation de vos finances; mais vous êtes en règle: c'est fort, et je suis ravi de voir que vous remplissez une des plus essentielles conditions exigées par votre futur beau-père, car je me plais à l'appeler ainsi.

—Une des conditions, dites-vous? Ce n'est donc pas la seule?

—Il en est une autre donc vous comprendrez aisément toute l'importance. La famille de Mlle Caroline est fort honorable, et elle ne peut s'allier qu'à un homme d'une bonne naissance. Il est donc indispensable que vous fassiez connaître vos parents.

—Je suis orphelin, reprit Anatole, qui avait rougi au mot de parents.

—Mais vous avez sans doute des oncles, des cousins?... D'ailleurs, on n'exige pas que la famille soit vivante, pourvu qu'elle ait honorablement vécu. On peut prendre des renseignements sur les morts.

Anatole tomba donc encore une fois du fait de ses espérances. Sur les ruines de l'obstacle renversé, un obstacle nouveau se dressait, toujours plus menaçant, toujours plus difficile à vaincre. Et maintenant, tout était dit, car ici c'était à l'impossible qu'il se heurtait. Une famille ne se gagne à aucun jeu, ne se trouve au fond d'aucune ivresse. L'arrêt qui condamnait son origine à un mystère impénétrable était prononcé sans appel. Un double linéol enveloppait sa naissance d'un voile éternel. Son front était marqué d'une indélébile tache de baptême; il fallait donc baisser la tête devant un bonheur qui s'échappait, sans retour, cette fois!

Pour éloigner les homicides pensées qui reviennent prendre dans son âme leur place accoutumée, Anatole demanda de violentes distractions au hasard qui avait commencé sa fortune, cette fortune qui ne lui servait plus à rien maintenant qu'il devait en jouir seul. Il joua, et le hasard le poursuivit de ses ironiques faveurs; il voulut se ruiner et le sort s'acharna à l'enrichir; il tenta les chances expédivites de l'agiotage, et la bourse le servit comme le tapis vert; ses opérations les plus folles réussissant en dépit de toutes les probabilités. L'argent arrivait chez lui à grands flots par tous les chemins. Un jour, il comptait ce qu'il avait gagné; le bilan donna un chiffre majestueux, et Anatole, puisant une confiance nouvelle dans sa prospérité, alla trouver M. Fugassin et lui dit:

—Ce n'est plus cinquante mille écus que je puis offrir à ma femme, c'est un million.

—Vous avez un million! s'écria l'agent d'affaires, dont les yeux brillèrent de convoitise; vous êtes bien heureux! voilà de quoi consoler de toutes les peines du cœur! Mais le million, qui peut tant de choses, ne peut rien à votre mariage. La famille est inébranlable sur le chapitre de l'honneur. Si, pour des circonstances fâcheuses que je ne cherche pas à pénétrer, vous êtes obligé de cacher votre origine, ou si vous en ignorez le secret, eussiez-vous la fortune des Rothschild, vous n'épouseriez pas Mlle Caroline.

Anatole, ne voulant pas devenir plus riche, cessa de jouer et de spéculer, et il s'abandonna sans réserve à son désespoir. Il sentait bien qu'il ne pouvoit pas vivre avec cette passion malheureuse à laquelle il avait deux fois tenté de sacrifier sa vie. Un amour qui a passé par de si cruelles épreuves est indestructible, et une fois engagée sur une pente fatale, on y revient toujours malgré soi, jusqu'à ce que l'on ait triomphé de ce défi jeté à la mort. Anatole fit son testament; il partageait sa fortune en deux portions égales, l'une destinée à M. Dubreuil, l'autre à Frédéric Landet.

Il avait loué une maison de campagne entre Sévres et Meudon; il alla s'y établir, et la solitude vint augmenter sa profonde mélancolie. Un matin, en se levant, il dit tranquillement:

—Ce sera mon dernier jour.

Le suicide était arrivé chez lui à l'état de monomanie. Cette idée seule mêlait quelque douceur à sa rêverie, et il s'y préparait avec la sérénité que donne l'espérance du repos et le sang-froid qui résulte de l'habitude, car on s'habitue à tout et quand on s'est déjà tué deux fois, on envisage la mort avec calme. Il n'y a que le premier suicide qui coûte.

Il alla se promener dans le bois de Meudon; et après avoir parcouru à pas lents l'espace d'une demi-lieue, il s'arrêta sous un bel arbre comme un promeneur fatigué qui veut se reposer un instant. Après avoir ôté son chapeau et son habit, il tira de sa poche une corde neuve, grimpa sur l'herbe et fit ses dispositions dernières.

—Personne ici ne viendra me déranger, pensa-t-il, je suis loin du monde et des amis officieux; la corde est neuve, la branche est solide, le nœud bien fait; cette fois la mort ne me trahira pas!

Quand il eut passé la tête dans le nœud coulant et ajusté la corde autour son cou, il leva les yeux au ciel en prononçant le doux nom de Caroline; et puis, suivant une expression pitto-

resque empruntée à la poésie des hautes œuvres anglaises,—il se lança dans l'éternité.

V.

Anatole se balançait dans l'espace et déjà la mort saisissait sa proie. —Tout à coup la détonation d'un arme à feu frappe les échos du bois; une halle admirablement ajustée coupe la corde, et le pendu tombe sur le gazon; un instant après, un homme en petite tenue de garde-chasse arrive près de lui, relève sa tête, dégage son cou de l'étreinte fatale, et prenant une bouteille dans un carnier bien garni, fait avaler quelques gorgées de vin au moribond si inopinément sauvé.

Au moment où Anatole reprenait l'usage de ses sens et ouvrait ses yeux à la lumière du jour, un autre individu arrivait sur le lieu de la scène, tenant à la main un fusil de chasse.

—Eh bien! Robert, s'écria le nouveau venu avec un air de triomphe, que dis-tu de ce coup?

—Supérieurement visé, M. le baron, répondit le garde-chasse; je n'aurais peut-être pas été aussi adroit.

—Je le crois parbleu bien! Sais-tu que d'ici à l'endroit où j'ai tiré, il y a au moins soixante dix pas géométriques?

—Oui, la distance était bonne.

—De plus, c'est un tiré au vol, car, au moment où j'ai lâché le coup, la corde remuait encore très fort. Je ne pouvais attendre qu'elle fût immobile, car alors le patient n'aurait plus besoin de mes services. Comment va-t-il?

—Vous voyez, ça revient.

Le baron avait donné le premier moment aux vives satisfactions de son amour-propre, mais il revint bientôt aux devoirs et aux sentimens de l'humanité. Anatole reçut ses soins et ses attentions avec reconnaissance. On a beau être de bonne foi dans le suicide et désirer ardemment la mort, il est difficile d'en vouloir à celui qui vient vous sauver au milieu des douloureuses atteintes du trépas, et il est bien rare que l'homme ainsi secouru dise à son libérateur:—

« De quoi vous mêlez-vous et de quel droit me rappelez-vous à une existence qui m'est insupportable? »

—Aurez-vous la force de marcher et de venir jusque chez moi à un petit quart d'heure d'ici? lui demanda le baron; si vous êtes trop faible, nous vous porterons, Robert et moi. Aussitôt que nous serons arrivés à la maison, j'enverrai chercher le docteur, car vous avez besoin d'être saigné.

—Je vous remercie, monsieur, répondit Anatole; la secousse a été légère; vous avez été si prompt à me secourir!... Je me sens assez bien; encore quelques minutes de repos et je pourrai marcher en m'appuyant sur votre bras.

—Fort bien! Je ne veux pas encore vous faire de morale, jeune homme, ni vous questionner sur le sujet de votre désespoir; mais probablement ce n'est pas la misère, si j'en juge par les riches bijoux que vous portez et ces pièces d'or qui, dans l'exécution de votre funeste projet, sont tombées au pied de cet arbre. Me permettez-vous d'en donner une de votre part à ce bon Robert qui s'est trouvé là fort à propos tout à l'heure, car sans son fusil, mon adresse aurait été inutile, et j'aurais été réduit à vous voir périr misérablement sous mes yeux. Robert est un brave homme, un père de famille, et le service qu'il vous a rendu vaut bien une de ces pièces de 20 francs semées sur l'herbe.

—Donnez-les lui toutes, monsieur, je les lui offre de bon cœur, non pas parce que je suis joyeux du service qu'il a contribué à me rendre, car je ne tiens pas plus à la vie qu'à ce or; mais en toutes circonstances je serai heureux d'aider un honnête homme.

—Tiens, Robert, reprit le baron, remercie monsieur qui te donne ces quarante francs; c'est assez pour le moment; puis prends les meilleures jambes et cours chez le docteur; tu lui diras de se rendre chez moi en toute hâte.

Lorsque Robert fut parti, le baron continua:

—Maintenant que nous sommes seuls et que vous commencez à vous remettre parfaitement, dites-moi, mon cher monsieur, où seriez-vous, je vous prie, en ce moment, si je ne m'étais pas trouvé de ce côté du bois tout à l'heure? Dans l'autre monde. Pourquoi y allez-vous, je n'en sais rien encore; mais de toute façon c'est une sottise, car il est toujours absurde de quitter le connu pour l'inconnu. Pensez-vous être assez fort pour vous relever? Appuyez-vous sur moi et essayez vos jambes.

—Je puis marcher, répondit Anatole.

—Alors mettons-nous en route, allons lentement et ne craignez pas de me fatiguer. Dieu merci, je suis encore vert et robuste! Heureusement pour vous, je n'ai rien perdu de mes facultés. De mon temps, jeune homme, c'est-à-dire quand j'avais votre âge, on me citait comme un des plus habiles chasseurs de l'époque, et vous voyez que mon coup d'œil n'a pas perdu sa justesse, ni mon bras sa vigueur, ni ma main sa ferme précision. Le hasard vous a servi, et vous avez été bien inspiré en vous plaçant dans cette clairière pour accomplir votre dessein. Tenez, quand je vous ai aperçu, j'étais là-bas, je venais de mettre le pied sur cette éminence taillée presque à pic; impossible de venir à vous en droite ligne, il fallait faire un long détour, nous serions arrivés trop tard pour couper la corde; alors j'ai dit à Robert, qui me suivait:—« C'est le moment de déployer ses talents, donne-moi ton fusil et deux balles.

—Pourquoi faire? Est-ce que vous voulez braconner?—Regarde, et dis-moi s'il est défendu de tirer un coup de fusil pour sauver un malheureux. » En disant cela j'avais pris le fusil des mains du brave homme, qui tremblait comme la feuille, et, après avoir glissé deux balles dans le double canon, j'ajustai et je tirai. Vous savez le reste. Si je n'avais pas réussi du premier coup, j'étais à peu près sûr d'atteindre le

but au second, car le fusil de Robert est bon et je le connais.

—Il est vrai, reprit Anatole, que vous avez fait preuve d'une adresse remarquable.

—J'ai fait bien d'autres tours de force jadis! mais maintenant je me rouille faute d'exercice. Il fallait me voir au temps de ma splendeur, quand je chassais sur mes terres de Normandie de la Beauce ou du Poitou, car j'ai été riche, et je ne le suis plus; j'ai eu trois châteaux, et je n'ai plus qu'une bicoque; vous m'excuserez si je vous fais cette confidence, c'est à charge de revanche. Du temps de ma prospérité, j'étais un personnage; on me voyait avec plaisir à la cour, et j'ai eu l'honneur de chasser avec le comte d'Artois. Quelquefois, émerveillée de mon adresse, S. A. R. disait: « Vraiment, le baron de Beaulair est après moi le plus habile tireur du royaume. » Entre nous, je lui aurais rendu des points, mais je me contentais du compliment, et je laissais dire le prince par respect pour son auguste vanité. Aujourd'hui, je n'ai plus ni meute, ni pères, ni forêts, ni royal compagnon de chasse; heureux quand je puis tirer quelques lapins par ci par là, et réduit à l'admiration du garde Robert. Mais la mauvaise fortune ne m'a abattu; j'ai supporté ses coups, et vous voyez que je ne me suis pas tué. Est-ce qu'il faut avoir de ses faiblesses-là!... Mais nous voici arrivés. Cette petite maison blanche avec des contrevents gris, et un jardin d'un arpent et demi peu giboyeux, voilà ma dernière propriété, et encore je ne la possède qu'en usufruit. Telle qu'elle est, je suis heureux de pouvoir vous y offrir l'hospitalité.

—Je ne veux pas vous causer d'embarras, monsieur le baron, répondit Anatole; j'habite les environs; il n'y a pas très loin d'ici chez moi.

—Comment, vous seriez mon voisin?

—J'habite au-dessous de Sévres le pavillon de Bellombre.

—A une petite demi-lieue d'ici. Et vous voudriez retourner chez vous maintenant? Non pas! vous êtes mon hôte; je vous ai sauvé et vous m'appartenez pour quelque temps; je ne renonce pas à mes droits. D'ailleurs, le médecin va venir et vous avez besoin de lui.

Il n'y avait pas moyen de résister à la bienveillante tyrannie du baron de Beaulair. Anatole se laissa donc faire; d'ailleurs, l'état de ses forces ne lui aurait pas permis d'aller jusque chez lui. La commotion qu'il avait reçue, et dont il supportait couragement les douloureux effets, exigeait du repos, des soins et les secours éclairés de la médecine. Quelques minutes de marche avaient suffi pour épuiser son énergie et se sentit défaillir au moment où le baron ouvrait la porte de son jardin. Aidé de Robert, qui était déjà de retour, M. de Beaulair transporta dans la plus belle chambre et plaça dans le meilleur lit de la maison son hôte, profondément évanoui. Le docteur arriva bientôt, et très à propos, car le baron et le garde étaient passablement inquiets et très embarrassés de leur malade. Une abondante saignée acheva l'œuvre commencée par l'admirable coup de fusil du baron. Après un ou deux plus heures auprès d'Anatole, le docteur se retira en lui disant:

—Vous en savez quitte pour une bonne fièvre et quelques jours passés au lit dans un repos absolu.

EUGÈNE GUINOT.

(A continuer.)

CONTENU DE ANS ILLUSTRÉS.

SAINT-SIMON ET FOURIER.

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous, il est au-devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour; c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT-SIMON. — Mon seul j'ai eu confondre vingt siècles d'indivisibilité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destinées, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élevé la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER.

(Suite.)

Prise par la famine, l'église tombait en défaillance, quand la police correctionnelle vint lui porter les derniers coups. Accusée du délit d'outrage à la morale publique, elle comparut en justice, le 27 août 1832, dans la personne du Père Suprême, assisté de M. Michel Chevalier, aujourd'hui conseiller d'Etat et rédacteur du Journal des Débats; de M. Duveyrier, depuis vaudevilliste, aujourd'hui directeur de l'Entreprise générale des annonces, et quelques autres, tous en costume d'opéra italien. « Est-ce vous, dit le président à M. Enfantin, qui vous qualifiez de père de l'humanité, et qui professez que vous êtes la loi vivante?—Oui, monsieur, » répondit avec sérénité le Père Suprême; et puis au milieu de sa défense il s'arrêta tout à coup, afin, disait-il, d'exercer sur ses juges la puissance du regard. Le président, rebelle à la fascination, se lâcha. « Voyez, dit M. Enfantin en se tournant vers les siens, ils nient la puissance du regard, et mon regard suffit pour les irriter. » Le fascinateur, M. Michel Chevalier, M. Duveyrier, furent condamnés à un an de prison. L'église se dispersa. Les uns partirent pour l'Orient, où ils entrèrent au service du pacha d'Egypte comme ingénieurs; les autres rentrèrent dans la vie ordinaire. Il y en a aujourd'hui qui sont juges; il y en a qui sont prêtres, moines, d'autres pères de familles très-rangées et très-sensées, d'autres banquiers très-habiles, d'autres, médecins, avocats; quelques-uns ont passé au Phylanthropie. Le Père Suprême est administrateur d'un chemin de fer; il a publié, il y a deux ou trois ans, sur la colo-

nisation de l'Algérie, un ouvrage remarquable qui se termine par une conclusion d'un ordre plus général, où l'auteur, traitant de l'avenir du monde, s'en remet pour le salut des sociétés à un homme et à une institution. L'homme, c'est, qui le croirait! le roi Louis-Philippe en personne, et l'institution, c'est... l'Académie des sciences morales et politiques. Singulière conclusion pour un ex-Père Suprême! Il est vrai que M. Enfantin s'est déjà porté candidat à cette dernière académie. Du reste, à part le coup de soleil de 1830 à 1832, M. Enfantin est un esprit très-élevé, très-entendu en économie politique; ce qu'il écrit aujourd'hui ne se ressent presque plus de son effervescence d'autrefois; et de lui aussi on peut dire, comme de beaucoup d'autres, en arrangeant un peu la citation:—

Quod impetus ante fuit, nunc ratio est.

On vient de voir quel chemin les disciples de Saint-Simon avaient fait faire à sa doctrine. Le philosophe s'était contenté de poser des problèmes que l'avenir résoudre lentement, en détail, de siècle en siècle, ainsi que le comporte le train éternel du monde. Ses disciples prétendent trouver et réaliser du jour au lendemain des solutions qui non-seulement étaient mauvaises en elles-mêmes, mais qui souvent étaient en contradiction directe avec la pensée du maître.

Arrivons enfin au système de Fourier, et racontons d'abord la vie de cet autre rêveur. Le plus original peut-être de tous les rêveurs passés, présents et à venir.

FOURIER.

A la même époque où Saint-Simon cherchait dans l'étude du passé la loi générale appelée à régir l'avenir, un autre esprit de même famille, mais beaucoup plus exalté, se lançait d'emblée dans le monde des métamorphoses et des prodiges. Cinq ans après la publication des Lettres d'un habitant de Genève, il partit à Lyon, en 1808, au moment le plus brillant de l'Empire, un livre anonyme, intitulé *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales, prospectus et annonce*. Ce livre était présenté par l'auteur comme une sorte de prospectus contenant l'aperçu d'une grande découverte destinée à changer subitement la face du monde. L'auteur posait d'abord en principe que la *Théorie des quatre mouvements, social, animal, organique et matériel*, était l'unique étude que devait se proposer la raison. « Ce problème, disait-il, est celui que Dieu donne à résoudre à tous les globes, et leurs habitants ne peuvent passer au bonheur qu'après l'avoir résolu. Or, il n'a été découvert jusqu'ici sur notre globe que la quatrième et dernière branche du mouvement universel, celle du mouvement matériel dont Newton et Leibniz ont dévoilé les lois. L'auteur venait dévoiler le système du mouvement universel.

« On devra considérer, ajoutait-il, que l'invention annoncée étant plus importante à elle seule que tous les travaux scientifiques faits depuis l'existence du genre humain, un seul débat doit occuper dès à présent les civilisés; c'est de s'assurer si j'ai véritablement découvert la théorie des quatre mouvements; car, dans le cas d'affirmative, il faut jeter au feu toutes les théories, politiques, morales et économiques, et se préparer à l'événement le plus étonnant, le plus fortuné qui puisse avoir lieu sur le globe et dans tous les globes au passage subtil du chaos social à l'harmonie universelle. »

Il eût été assez difficile de s'assurer si, en effet, l'auteur avait fait la grande découverte en question. Ce premier ouvrage de Fourier était un véritable salmigondis. Au début, il annonçait lui-même que le présent volume n'était qu'un léger aperçu de sa théorie, et quelques pages plus loin qu'il s'occupait principalement du mouvement social, c'est-à-dire de déterminer l'ordonnance et la succession des divers mécanismes sociaux qui peuvent s'organiser dans tous les globes, ce qui ne l'empêchait pas dans la première partie, destinée aux curieux, de mêler avec la plus grande confusion toutes sortes d'aperçus relatifs aux quatre mouvements. Or y voyait d'abord que notre globe devait durer quatre-vingt mille ans, terme approximatif, estimé à un huitième près, comme toutes les évaluations qui tiennent au mouvement social; que cette vie de quatre-vingt mille ans se divise en quatre phases: une phase d'incolérance ascendante, phase de malheur qui dure depuis cinq ou six mille ans; deux phases de combinaison ou unité sociale, qui comprennent l'âge du bonheur auquel nous allons passer sans délai par la découverte des lois du mouvement, cet âge durera soixante-dix mille ans; et enfin la phase d'incolérance descendante, autre âge de malheur, qui précèdera la mort du genre humain, et qui durera cinq mille ans, terme approximatif. Or y voyait ensuite comment s'opère toute création par « la conjonction d'un fluide boréal qui est mâle avec un fluide austral qui est femelle; comment une planète est un être qui a deux âmes et deux sexes; comment, aussitôt que le genre humain sera entré en harmonie, notre planète entrera en tout, copulera avec elle-même, engendrera la couronne boréale qui produira sur tout le globe un printemps éternel; comment s'opère la purgation de l'Océan par les grands remèdes par l'expansion d'un acide citrique boréal, lequel, combiné avec le sel, donnera à l'eau de mer le goût d'une sorte de limonade que nous nommons aigre de cèdre; comment les poissons se trouveront transformés en serpents amphibies pour le fruit des vaisseaux; et les animaux les plus féroces en porteurs élastiques; » comment, au moyen de l'application de la théorie de l'attraction passionnée, théorie un peu plus sérieuse que tout ce qui précède, et sur laquelle nous reviendrons en examinant un autre ouvrage où Fourier l'expose avec plus de suite; comment, dis-je, au moyen de cette

théorie, les hommes obtiendront sans délai, avec le bonheur, un accroissement de taille de 2 à 3 pouces par génération, jusqu'à ce que la stature humaine ait atteint le terme moyen de 84 pouces ou 7 pieds; comment chacun sera assuré de cent quarante-quatre ans d'existence, dont cent vingt ans d'exercice actif en amour; comment enfin les facultés intellectuelles se trouveront développées dans la même proportion.

« Lorsque le globe sera organisé, dit l'auteur, et porté au grand complet de trois milliards, il y aura habituellement sur le globe trente-sept millions de poètes égaux à Homère, trente-sept millions de géomètres égaux à Newton, trente-sept millions de comédiens égaux à Molière, et ainsi de tous les talents imaginables. Ce sont là des estimations approximatives. »

(A continuer.)

FAITS DIVERS.

LA LETTRE DE M. LA MARTINE. — M. La Martine a adressé une lettre éloquentes aux électeurs des différents collèges électoraux, qui ont porté à l'Assemblée nationale. Après avoir discuté une à une toutes les accusations répandues sur son compte et les avoir réfutées victorieusement, M. La Martine termine ainsi.

« De ce moment, citoyens, redeviens simple représentant, j'offre mes services au général Cavaignac, comme un chef qui représente dignement la République. « Je ne suis pas, lui dis-je, en le quittant, de ceux qui se réfugient dans l'opposition en tombant du pouvoir, mais de ceux qui soutiennent le pouvoir républicain dans les mains de leurs successeurs comme dans leurs propres mains. Comptez sur moi demain comme aujourd'hui. »

Mon ami, le général Négrier était là, sollicitant l'ordre qui allait le conduire à une glorieuse mort. Ce furent les dernières paroles qu'il entendit de moi. Pendant que je le pleurais, pendant que l'archevêque de Paris allait offrir sa vie à Dieu comme une offrande de paix; pendant que tant de généreuses victimes volontaires, généraux, officiers, soldats, citoyens, enfants de la garde mobile, allaient se faire déceimer sous le feu, la calomnie s'emparait déjà de mon nom, m'accusait de complicité avec ces balles que j'aurais voulu recevoir toutes pour épargner le sang d'un seul citoyen ou d'un seul soldat!... Voilà les révolutions!... Leurs plus grands phénomènes ne sont pas leurs crimes, ce sont leurs erreurs! Je n'en accuse personne, car personne n'est coupable de l'obscurité à l'heure où il fait nuit sur tout le monde.

« Citoyens! voici la lumière! reconnaissez vos amis. Les partis qui ont un ressentiment passager contre la République, s'attachent surtout à calomnier les républicains; ils savent bien que la République ne peut triompher que par la modération; que la terre française ne se laisserait pas dépouiller une heure par le communisme; que la terre française ne porterait pas quinze jours l'échafaud; que la terre française vengerait le sang dont les plagiaires de la terreur révéraient de l'abreuver, pour chercher je ne sais quelle sauvage grandeur dans l'excès et dans le crime, ne sachant pas la trouver dans la mesure et dans la vertu! Ce sont là les pires ennemis de la République, car le seul danger de la République, c'est son nom; et ce sont les souvenirs de 93, que ces hommes s'efforcent sans cesse de rappeler, quand les vrais républicains comme nous s'efforcent sans cesse de les écarter. Mais 93 n'était pas la République; c'était la Révolution. Serait-il donc donné, à quelques mois de notre histoire, de calomnier à jamais le gouvernement de la liberté parmi nous. Serait-il donné à ce sang de déteindre sur tout un siècle? Non! nous montrerons au monde que nous savons à la fois conquérir et contenir la République, ce régime de tous.

La République inspirée de Washington triomphera de la République de Babeuf, de Robespierre et de Danton! Autre siècle, autres pensées; autres pensées, autres hommes! Voilà la loi vraie des sociétés. Le choix que vous avez fait de vos représentants à l'Assemblée Nationale est un garant du triomphe de la République populaire et régulière, telle que nous l'entendons. C'est l'honnêteté du peuple qui vous avez envoyée en eux. L'honnêteté du peuple, c'est son salut! L'Assemblée Nationale sauvera la France. Notre seule gloire, c'est de l'avoir présentée. Attachez-vous de plus en plus à l'Assemblée Nationale; elle est votre souveraineté; elle est digne de vous. Seulement, donnez-lui du temps. L'impunité est la violence des bonnes intentions. On n'institute pas en trois mois le Gouvernement d'un siècle.

Recevez mes adieux, citoyens! Nommé dix fois par vous comme signification et non comme homme; confondu désormais dans les rangs des simples représentants; descendu d'un pouvoir trop haut pour mon ambition et ne désirant point y remonter; oubliez-moi, ne m'accusez pas! Peut-être n'ai-je mérité un seul jour vos suffrages, c'est le jour où je les ai sacrifiés à la concorde. Quant à moi, je me souviendrai de vous tous les jours de ma vie publique. Chaque fois que je jetterai dans l'urne un vote de bonne intention pour le peuple, de fermeté contre les factions, de salut pour la patrie, pour la famille, pour la propriété, pour la conscience, pour la société, je me dirai que j'y jette, avec ma pensée, votre propre pensée; à vous! je me dirai que deux millions de citoyens volent avec moi pour cette République unanime qui n'est, à vos yeux comme aux miens, que l'intérêt de tous, légitimé par le droit de tous, et défendu par le droit de tous, dans le plus libre et dans le plus fort des Gouvernements.

« LA MARTINE, représentant du peuple. »

* M. Alexandre Dumas n'était porté candidat aux dernières élections de l'année. Une sommation lui fut adressée...

LIGNE DE STEAMERS ANGLAIS DE L'ATLANTIQUE.

Table listing steamship routes: Acadia, America, Cambria, Britannia, Niagara, Hibernia, Europa with departure dates to Boston, New-York, and other ports.

DEPART D'AMERIQUE.

Table listing departure dates for various steamships: Europa, Acadia, America, Cambria, Britannia, Niagara, Hibernia, Europa.

ANNONCES NOUVELLES.

Exhibition de R. Winter—Cette semaine. Loteries de Charité. Marchandises d'automne et d'hiver—Gibb et Cie...



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 3 OCTOBRE, 1848.

Le Télégraphe nous a appris vendredi soir l'arrivée à Boston de l'America, parti de Liverpool le 16 septembre.

ARRIVEE DU STEAMER AMERICA.

NOUVELLES D'EUROPE.

PLUS RECENTES DE 7 JOURS. L'IRLANDE EN PLEINE INSURRECTION. Plusieurs personnes tuées.—La Malle de Waterford arrivée.

Les insurgés ont fait feu sur la police à Glenbow, et ils ont été repoussés dans les montagnes. Tentative d'assassinat sur le général Cavaignac.

Une nouvelle rébellion a éclaté dans le sud de l'Irlande. Suivant l'European Times, le Dublin Freeman, ces troubles ne sont pas déterminés par une cause politique, mais bien par la misère publique.

Déjà quelques escarmouches ont eu lieu entre les paysans armés et les corps d'hommes de police; de chaque côté, il y a eu des personnes tuées.

Le général McDonald a quitté Dublin avec le troisième régiment, et une compagnie du 83ème pour comprimer l'insurrection.

Maintenant nous allons donner le résumé des dépêches.

On dit qu'un corps d'insurgés armés ont fait une attaque sur le château du marquis de Waterford, à Carragh More, pour s'emparer des pièces d'artillerie qui y ont été placées dernièrement pour le défendre.

La malle de Waterford a été arrêtée près le pont de Granny; mais après quelques contestations avec le peuple qui paraissait avoir l'intention de la détruire, le conducteur de la malle put continuer sa route.

Les insurgés ont attaqué la station de police à Glenbow, ils ont eu un homme tué; comme corps de police est peu nombreux, sa position est dangereuse.

Aussitôt que les troupes parurent à Carrick-on-Suir, les insurgés se retirèrent dans les montagnes voisines.

Clonmel, 13 septembre.—La rébellion a enfin éclaté. Les rebelles en pris position dans des endroits presque inaccessibles à New-Inn, près Carrick-on-Suir, et dans les montagnes de Kilkenny. Doherty commande à Waterford. O'Mahony est aussi à la tête des insurgés. Il porte un uniforme vert bordé en or.

La nuit dernière, tous les habitants des campagnes jusqu'à la distance de six milles de Carrick, se sont levés en masse. Un corps considérable s'est mis en marche pour attaquer les postes des hommes de police.

Les bâtiments contigus à l'office d'un ministre protestant ont été brûlés la nuit dernière. Un forgeron a été tué par les insurgés sur son refus de leur livrer ses armes. Le 3e régiment des buffes est arrivé aujourd'hui à Clonmel. 28 des soldats qui en faisaient partie ont été enchaînés pour avoir crié hurra pour le rappel. Jusqu'à dix heures du soir, le mercredi 13, des feux ont été allumés sur toutes les collines des comtés de Wexford, Tipperary et Waterford; suivant les rapports, il y a à la tête des chefs militaires expérimentés qui connaissent bien la valeur des forces sous leur commandement.

On reçoit de Clonmel les nouvelles suivantes:

Les paysans sont assemblés dans le voisinage de Slievenon; ils occupent une grande étendue de terrain. Indépendamment des hommes à pied qui sont tous armés, il y a quelques centaines d'hommes à cheval armés de carabines. Le pont de Granny Ferry à Waterford a été détruit.

Des corps nombreux de troupes marchent sur les comtés qui ont levé l'étendard de l'insurrection; tandis que des corps également nombreux de paysans armés parcourent les campagnes.

Kilkenny, mercredi 13.—Un détachement de chasseurs, et un corps de soldats attachés à la police, sont arrivés par le chemin de fer.

A Portlow, les insurgés ont eu une rencontre avec la police. Deux soldats de ce corps ont été tués; d'autres blessés.

On dit qu'il y a à Abeny Hill un camp de 4000 hommes avec 3 pièces de canon, qu'il y a d'autres camps à Newton, Carragh More et Pilltown. Une dépêche de Dublin, du jeudi 14, annonce que l'ordre est rétabli.

ANGLETERRE.—Le temps est devenu bien favorable pour la récolte.

FRANCE.—Il n'y a point de sédition ouverte; mais il y a toujours lieu de craindre un nouveau mouvement. Des tentatives ont été faites sans succès pour assassiner le général Cavaignac. Il y a eu du trouble dans quelques départements.

DANEMARK.—Prusse. Le gouvernement central de Francfort a refusé son approbation à l'armistice conclu entre la Prusse et le Danemark. Berlin est dans un grand état d'agitation.

ITALIE.—La question d'Italie n'a pas fait un pas depuis la date des dernières nouvelles. L'empereur d'Autriche a accepté la médiation offerte par la France et l'Angleterre, mais à des conditions telles qu'il y a peu d'espoir d'arriver à une conclusion amicale.

A LIVERPOOL, il y a eu du trouble par suite de l'exécution d'une mesure prise pour la fermeture des clubs. Après une lutte qui a duré trois jours, la sédition a été apaisée; puis il y a eu un rapprochement entre les parties belligérantes.

L'expédition préparée par le roi de Naples pour conquérir la Sicile, a mis à la voile.

Liverpool, 16 sept. Les marchés aux grains sont assez soutenus. L'approvisionnement est considérable et les prix se maintiennent, pour la fleur, de 32 à 34s. La quantité de blé en magasin à Liverpool est estimée à 38,972 qrs, la fleur à 17,900 barils. La température était belle et favorable à la moisson.

LA TENURE SEIGNEURIALE.

Nous reproduisons plus bas l'acte d'association de la Société formée dans le nord de ce district dans le but de travailler à faire abolir le plus tôt possible la Tenure Seigneuriale en Canada. Cette association a toutes nos sympathies et nous espérons qu'elle étendra bientôt ses ramifications par tout le pays.

Nous croyons que le temps est arrivé où la Tenure Seigneuriale doit disparaître de nos lois de propriété. Cette Tenure a pu être favorable au premier établissement des terres en Canada, mais aujourd'hui tout le monde est d'accord qu'elle ne convient plus à nos mœurs, à nos besoins, mais qu'au contraire elle est un obstacle réel et sérieux au développement de notre industrie et de nos ressources.

Tant que la propriété en ce pays ne sera pas pleinement libre, affranchie de toute entrave et servitude, nous ne pourrions entrer dans cette large voie de progrès et de prospérité qui nous est indiquée par nos actifs et entreprenants voisins des Etats-Unis. Il importe donc que tous les vrais amis du pays se donnent la main pour réaliser cette grande et utile réforme. Les seigneurs eux-mêmes ne doivent pas avoir d'objection valable à lui opposer, puisqu'ils savent qu'elle ne saurait tarder plus longtemps, sans nuire à l'intérêt général, à la prospérité de l'état et que d'ailleurs il n'est nullement question de les priver de leurs droits, mais seulement de les remplacer par quelque chose d'équivalent.

La question aujourd'hui est de savoir comment effectuer ces changements, comment affranchir la propriété et rendre justice aux seigneurs? On a proposé une infinité de moyens depuis quelques années. Le plus simple et le meilleur, à notre avis, est celui contenu dans l'ordonnance incorporant le Séminaire de Montréal, la commutation forcée de la part du Seigneur à la demande du censitaire. Etendre les dispositions de cette ordonnance concernant la commutation forcée avec quelques modifications à tout le pays, serait réaliser de suite les vœux et répondre aux besoins du peuple. L'affranchissement de la propriété se ferait ainsi progressivement, suivant que les censitaires désireraient et seraient capables de le faire, et le seigneur ne pourrait se plaindre.

TENURE SEIGNEURIALE.

ASSOCIATION POUR LA REFORME DES DROITS SEIGNEURIAUX.

Ainsi les nobles d'Angleterre, Bruns et ses associés, ont cherché et vainement essayé de faire passer une loi qui leur aurait permis de vendre leurs terres à volonté.

Depuis longues années, l'on proclame partout les maux produits par la tenure seigneuriale, on reconnaît partout que ce régime féodal est incompatible avec le régime de la liberté; car il rappelle un honteux servage, aboli en France, depuis 1789.

On reconnaît aussi que ce régime qui remonte au moyen âge tout inégalement l'énergie des Canadiennes, qui sont à chaque pas enlacés par les réseaux du système féodal; on crie tout haut que c'est un des principaux obstacles à la prospérité du pays, au développement rapide de l'industrie canadienne comme à l'amélioration de l'agriculture; on ne se dissimule pas que c'est au régime seigneurial qu'on doit le non établissement des Canadiennes sur des terres, qui ne sont pas concédées, comme faisant partie du domaine réservé aux seigneurs; et la continuation de ce régime oppresseur amène l'émigration des Canadiennes vers une terre libre; enfin on ajoute que c'est au régime seigneurial qu'on doit la perte des richesses que la providence a mises à la disposition des Canadiennes, et qui couleraient de toutes parts dans leurs mains, s'il était loisible à tous de profiter des pouvoirs d'eau immenses qu'offrent les lacs et les rivières qui arrosent la province.

Personne n'ose contester les principes qui viennent d'être posés. Cependant chaque année, les maux s'aggravent, et l'on ne fait rien pour guérir cette plaie du régime féodal, qui comme une fièvre lente, finira par tuer le corps social.

Aujourd'hui des palliatifs seraient impuissants, il faut porter la cognée au pied de l'arbre et couper le mal dans sa racine.

Mais avant d'agir, il faut délibérer, avec calme, avec prudence; rechercher les moyens de réformer, en conciliant tous les intérêts, ceux des seigneurs comme ceux des censitaires.

Cette réforme est une mesure de salut qui doit profiter à tous les citoyens. Pour l'obtenir il faut donc s'aider les uns, les autres, et recourir à l'association de tous les intérêts en un seul faisceau.

Au moyen de l'association, toutes les forces isolées s'uniront étroitement; on priera en commun; on frappera en commun, à coups redoublés, non interrompus, à toutes les portes qui conduisent aux trois branches de la législation.

Au moyen de l'association, les dépenses disparaissent; la souscription du riche, l'obole du pauvre, tombent dans le même coffre et sont toujours plus que suffisantes pour pourvoir aux dépenses indispensables.

Ainsi, par l'association le succès est certain, car le droit est incontestable. En présence de l'association l'opposition des seigneurs disparaît; ce qu'ils refuseraient à une minorité, ils seront heureux de l'accorder à une puissante majorité, pour ne pas dire à l'unanimité des intéressés; on peut donc espérer qu'ils viendront alors s'unir avec empressement aux censitaires, ce qui rendra plus facile la mission dévolue aux trois branches de la législation, de résoudre par une transaction juste et rationnelle, la question de la réforme des droits seigneuriaux.

Bien pénétrés des considérations qui précèdent, les soussignés ont résolu de former une association entre tous les intéressés à la réforme de la tenure seigneuriale et toutes autres personnes jalouses de contribuer à cette œuvre salutaire, pour obtenir tous les moyens légaux et constitutionnels une réforme juste et rationnelle, de nature à concilier tous les intérêts, ceux des seigneurs, comme ceux des censitaires.

Pour constituer l'association les soussignés ont arrêté provisoirement, sans révision ultérieure, les dispositions qui suivent:

Art. 1er. Une association est formée entre les soussignés et tous les citoyens qui donneront plus tard leur adhésion; à l'effet d'obtenir par tous les moyens légaux et constitutionnels la réforme de la tenure seigneuriale telle qu'elle est établie dans la province du Bas-Canada.

Art. 2. Pour arriver à ce résultat, le comité qui sera nommé ci-après, étudiera avec soin les lois et coutumes qui régissent la matière; puis il adoptera les formes de procéder qui lui paraîtront justes et convenables.

Art. 3. Ce comité se mettra immédiatement en rapport avec le comité permanent qui vient d'être choisi par les comtes de Huntingdon, Rouville et Charley, le huit d'août dernier, par une assemblée spécialement convoquée à l'effet de prendre en considération la réforme de la tenure seigneuriale.

Art. 4. Le dit comité devra également établir des relations avec MM. les représentants des différents comtes, MM. les curés des paroisses du comté et toutes autres personnes influentes qui peuvent prêter un fructueux concours à l'association.

Art. 5. Le comité sera composé de onze membres, y compris un président, un vice-président, un secrétaire-trésorier. Cinq membres formeront un quorum. MM. Casimir Thétard de Montigny, président; Melchior Prévost, vice-président; Rév. Messire Patrie Burke, prêtre, secrétaire-trésorier; L. E. La Roque, P. A. Labrie, Wm. Scott, Robt. Langwill, Alex. Fournier, L. Z. Auger, Moise Danis et Jérôme Longpre, sergent, formeront provisoirement le dit comité qui constituera le comité central du Nord. A ce titre, il dirigera les travaux des comités ou sous-comités qui pourront être établis dans les différentes paroisses.

Art. 6. Le comité central choisira comme agent Desiré Latte, Ecr., demeurant à Montréal; les services par lui rendus à l'association d'indemnité, dont il est l'un des fondateurs, sont pour le comité une garantie suffisante. M. Latte est spécialement chargé de recueillir tous les renseignements qui pourront être utiles au comité; préparer les requêtes, mémoires et autres documents, à transcrire en temps et lieu aux trois branches de la législation, il devra aussi s'empressement d'établir des relations avec le comité permanent du Sud, et tous ceux qui pourront être constitués sur les différents points de la province, de manière à ce que les travaux de l'association marchent de concert et d'une manière prompte et rapide.

Art. 7. Pour couvrir les dépenses de toutes natures qui pourront être nécessaires, pour la bonne organisation de l'association, frais de bureau, dépenses de voyages et autres dépenses imprévues, chacun des associés versera entre les mains du secrétaire-trésorier, une contribution volontaire.

Art. 8. A l'une des réunions générales qui auront lieu dans l'année, le secrétaire-trésorier rendra un compte détaillé des recettes et dépenses par lui faites. Il soumettra ensuite le tableau des recettes et dépenses présumées pour l'année suivante.

Fait et arrêté, sans révision, à St. Jérôme, le 4 de septembre 1848.

(Signés.) M. PREVOST, N. P. J. BURKE, prêtre L. Z. AUGER, lieutenant, A. LAKEUSSE, capitaine P. A. LABRIE, J. P. J. LONGPRE, prêtre, W. GAUTHIER, march. F. PILON, enseigne M. FRANÇOIS VALADE, M. DANIS, lieutenant M. R. LANGWILL, march. J. BTE LACASSE, A. FOURNIER, capitaine L. BOIVIS, capitaine J. LONGPRE, enseigne M. J. ST. AUBIN, enseigne M. L. E. LA ROQUE, M. D. J. M. HALARY, capitaine W. SCOTT, major M. C. T. DE MONTIGNY, J. FILATRAULT, N. P. lieutenant, col. de milice, G. THIBAUT, prêtre, R. ROBINSON.

Le Répertoire National.—La 2e livraison du 2d. volume nous est parvenue. C'est une nouvelle occasion pour nous de recommander cet intéressant recueil à nos familles canadiennes.

LA JUDICATURE.—Les remarques par nous faites il y a quelques jours sur la judicature ont été le sujet de commentaires peu charitables de la part de quelques-uns de nos confrères. L'Echo des Campagnes entr'autres est mécontent de ce que nous disions que "le temps n'est pas encore arrivé pour l'établissement de juridiction sédentaires dans les campagnes et que les cours de circuit ont suffisamment et répondent aux besoins actuels des populations avec les cours des commissaires." C'est là une matière d'opinion et nous ne sommes pas le seul qui pense ainsi. Nous avons exprimé cette opinion, comme c'est notre droit, sans vouloir l'imposer à personne. Nous admettons avec notre confrère que le système actuel de centralisation a de très grands inconvénients, mais c'est la difficulté d'établir pratiquement un meilleur système de judicature qui nous fait prononcer pour la réforme et contre la destruction du système actuel. Le pays a-t-il les moyens de soutenir les juridictions sédentaires? Savez-vous où trouver de quoi payer les juges, les greffiers, les écrivains, les prisons et tout ce qui s'en suit? Le peuple voudrait-il se taxer pour cet objet ou croyez-vous que les plaideurs pourront payer tous ces frais? Ce sont là des questions que notre confrère de l'Echo n'a peut-être pas considérées suffisamment. Nous savons bien qu'une grande partie des habitants des campagnes disent qu'il faut des juridictions sédentaires chacun dans leurs localités. Il ne suffit pas de dire cela, de prouver même que ce serait désirable et avantageux. Il faudrait encore indiquer les moyens de réaliser pratiquement ces réformes. Notre confrère de l'Echo voudrait-il nous éclairer là-dessus? Il nous rendrait service. Nous sommes pour le progrès, mais pour le progrès possible.

A propos de la judicature, il est une partie importante du système actuel, sur laquelle nous appelons l'attention des législateurs, c'est la partie qui concerne les Cours d'Enquête des terres supérieures. Ces cours fonctionnent on ne peut plus mal et sont dans une confusion impossible à décrire. Il s'ensuit de retards, des embarras qui équivalent dans beaucoup de cas à un demi de justice. Les plaideurs sont renvoyés des commissaires enquêteurs aux juges en terme et de ceux-ci à l'enquête et c'est toujours à recommencer.

Il faudrait par des dispositions législatives établir un tribunal d'enquête comme en France où l'on procéderait à l'enquête par appointment sur des faits spéciaux. Les Commissaires Enquêteurs décideraient les questions de fait et transmettraient l'enquête complète aux juges ordinaires qui décident du droit, etc. Le barreau attend avec impatience l'action législative sur cette importante partie du système de judicature.

REFORME POSTALE.

La réforme postale ayant été adoptée par l'Assemblée nationale, il est fort curieux de constater que à être, jusqu'à présent, le résultat du système analogue adopté en Angleterre depuis le 5 décembre 1839.

Avant cette réforme, une lettre expédiée de Londres en Ecosse payait un port de lettres de 13 pence et demi. Maintenant, d'après la taxe uniforme, elle ne paie plus qu'un penny. On voit, par conséquent, que la réforme anglaise a été une fois plus radicale que celle qui vient d'être adoptée, puisque l'on a fixé le prix à 4 sous comme minimum d'un port de lettre pour toute la France.

Le gouvernement anglais, avant de s'engager à une réduction aussi complète, avait essayé, depuis le 5 décembre 1839 jusqu'en 1841, le système mixte d'un tarif uniforme de 4 pence, pour toute la Grande Bretagne.

En 1840 à 1848, le nombre des lettres mises à la poste a augmenté, en Angleterre, dans une proportion de 400 pour cent. Le proportion a été de 374 pour cent en Irlande, et 421 pour cent en Ecosse. La moyenne de l'augmentation pour toute la Grande Bretagne est de 400 pour cent.

Le point intéressant est le résultat financier de la réforme anglaise. On s'attendait qu'au bout de dix ans le revenu brut provenant de la poste, à la suite de l'adoption du Penny rate system, égalerait le revenu provenant des anciens tarifs. Maintenant, on reconnaît qu'il y a eu erreur sur ce point, et que le revenu net n'a pas augmenté en proportion du revenu brut.

Ainsi les recettes brutes de 1839, la dernière année pendant laquelle l'ancien système était en vigueur, avait produit un revenu brut de 2,390,763 liv. sterl. Les frais de toute nature s'élevaient à 756,999 liv. sterl., et le produit net avait été de 1,633,764 liv. sterl.

En 1847, les recettes brutes s'élevaient à 2,181,016 liv. sterl. Mais les frais avaient été de 1,196,520 livres sterling. Ce qui réduit le revenu net à 984,496 liv. sterl. Nous ferons observer que ce revenu net, quoique inférieur à 1839, a presque doublé depuis 1840, première année de la réforme postale, et qu'en 1847 il y avait sur 1846 une augmentation de 139,384 liv. sterl. Si nous admettons que le tarif, au lieu d'avoir été abaissé à 1 penny, eût été mis à 2 pence, le revenu net eût été de 1,196,520 livres sterling. Ce qui réduit le revenu net à 984,496 liv. sterl.

Voici, année par année, la progression du revenu provenant des ports de lettres, depuis 1839:

Table with 4 columns: ANNEES, REVENU BRUT, REVENU NET, FRAIS. Rows for years 1839 to 1847.

La question des envois d'argent a été réservée dans la nouvelle loi adoptée hier pour la France. Sous ce rapport la réforme, en Angleterre, n'a pas été moins radicale que pour les ports de lettres; car, avant le 20 novembre 1839, l'envoi d'un homme au-dessous de 2 liv. était de 6 pence; de 2 à 5 liv. le port était de 1 sch. 6d. A cette époque, ces deux prix furent réduits, l'un à 3 pence et l'autre à 6 pence. Aussi, en neuf ans, l'augmentation des envois d'argent

au-dessous de 5 liv. a augmenté, pour un seul trimestre, de 92,734 liv. sterl. à 3,547,528 liv. L'augmentation pour Londres seul a été, pendant la même période, de 17,401 liv. à 797,042 livres.

Il résulte, de ce qui précède, qu'on a tort de craindre que la réforme décrétée n'entraîne une perte considérable pour le trésor, attendu qu'elle est beaucoup moins radicale que la réforme anglaise.

Chiens.—La Corporation s'agit contre les chiens.—Tout chien qui n'aura pas un collier pourra être tué par la police. On a déjà commencé l'extermination de la gent canine; 15 à 20 chiens ont été empoisonnés hier au marché Bonsecours.

Incendie.—Il y a eu un feu samedi dans la nuit au faubourg St. Laurent. Un hangar et une autre bâtisse adjacente appartenant à M. Antoine Voyer ont été consumés.

Hier matin, il y a eu un feu à Sorel, trois maisons ont été consumées. On attribue ces sinistres à des incendiaires.

La température.—Le temps depuis huit jours est froid et pluvieux. On craint beaucoup qu'il n'en résulte de grands dommages pour la campagne. Il y a encore des grains dehors qui seront perdus si la température ne change pas.

Agricultural Journal.—Cette excellente publication se vend de plus en plus digne de patronage public. La livraison d'Octobre est remplie d'une foule d'informations et de renseignements utiles, indispensables aux cultivateurs.

Vol audacieux.—Un vol a été commis la semaine dernière, à bord du steamer Canada entre cette ville et Kingston. Un des passagers avait pris sous ses charges deux paquets contenant des argents au montant de 6 à 10,000 piastres pour remettre aux Banques de l'Amérique du Nord et de Montréal. Ces paquets déposés dans une cabine furent enlevés. En vain fit-on la visite de tous les passagers pour découvrir le voleur. Il était trop tard. Le vaisseau avait touché à un port et sans doute les voleurs étaient débarqués. Les deux Banques avaient offert de suite une récompense de 500 piastres à ceux qui découvriraient les voleurs. Cette récompense vient d'être gagnée, nous apprend le télégraphe, car les voleurs ont été découverts hier et arrêtés.

Loterie de Charité.—Nous attirons l'attention des dames et messieurs de Montréal sur l'annonce d'une loterie qui aura lieu jeudi prochain le 5 octobre chez Mde. V. QUESNEL, rue Craig. Une nombreuse société se réunira sans doute dans les salons de la dame charitable qui prépare ainsi des ressources aux pauvres pour le rigoureux hiver qui s'avance. C'est une bonne occasion de s'associer à une belle œuvre et ce sera en même temps une charmante réunion que celle de jeudi prochain chez Mde. V. Quesnel. On dit que toutes les jolies femmes de Montréal y seront. Of course, les messieurs, jeunes et vieux s'y porteront en masse. La charité n'exclut pas la gaîteté, le plaisir; au contraire toutes ces réunions charitables sont tout à fait aimables. On veut que celle de jeudi le soit par dessus tout. C'est pourquoi on invite les familles de s'y rendre en foule. Les coups de loterie conviennent à la dureté des temps. Pour les quatre premiers prix qui sont magnifiques 2 fontaines et 2 ottomans brodés à l'aiguille et montés en soie, les coups ne sont que de 10s. Les coups pour les autres objets qui sont tous des articles de valeur ne sont que de TRENTE sous.

Exhibition de Winter.—A la demande d'un grand nombre de personnes, M. Winter s'est décidé à passer encore une semaine à Montréal. Ce sera positivement la dernière. Afin d'augmenter les agréments de ses soirées M. Winter vient d'ajouter trois charmants tableaux à son exhibition, ce sont la MORT SUR LE CHEVAL BLANC, un magnifique portrait de VENUS et la SAISON DE CUPIDON. Ces tableaux avec les effets de lumière paraissent merveilleusement bien et seront beaucoup admirés.—Prix d'admission TRENTE sous;

Un mangeur de pêches.—Un loser de New-York est mort la semaine dernière, d'une indigestion, après avoir mangé un minot et demi de pêches qu'il avait achetées pour 12 sous. Les pêches sont cette année si abondantes et à si bon marché qu'il y a un grand nombre de personnes malades pour en avoir trop mangé.

Election de Lincoln.—Cette élection nécessitée par la nomination de Phou. M. Merritt comme président du Conseil Exécutif, doit avoir lieu le 6 octobre, à Ste. Catherine; on croit qu'il n'y aura pas d'opposition et que M. Merritt sera réélu.

Statue de Notre-Dame de Bonsecours.—Vendredi à neuf heures du matin aura lieu l'inauguration de cette Statue. Il y aura une procession sur l'eau vis-à-vis la ville. La cérémonie sera imposante, car le culte va déployer toute sa pompe et sa magnificence.

Assemblée de Tempérance.—Une grande assemblée a lieu jeudi soir au Marché Bonsecours sous la présidence du Maire. Le Revd. M. Chiniquy, l'hon. M. Cameron, M. Taylor y prendront la parole. Le gouverneur doit dit-on s'y trouver. Prix d'entrée—six sous.

Un journal de Québec nous apprend que les baleines rodent en ce moment dans le bas du fleuve, qu'on en a tué une dernièrement près de Kamouraska et qu'on est à la poursuite de deux autres qu'on a vues.

Crise monétaire.—On peut juger de l'intonalité de la crise monétaire actuelle par la quantité d'affaires qui se présentent devant nos tribunaux civils. Le Terme Supérieur du Banc de la Reine a été ouvert hier et il n'y avait pas moins de 670 causes retournables, la plupart en recouvrement de dettes.

Bâtisses à Montréal.—Il y a eu depuis 1841 jusqu'à la fin de 1847, 2690 maisons bâties en cette ville.

CHUTE DE NIAGARA.—L'on sait que chaque année les officiers de l'armée américaine font entre eux une souscription avec laquelle ils achètent un vaisseau qu'ils font descendre la chute de Niagara.

Le correspondant de Londres du Québec Mercury, écrit à ce journal, ce qui suit sur l'état de Paris aux dernières dates :

Le parti modéré s'est uni au gouvernement pour gagner les élections de Paris sur les communistes et les faubourgs. La candidature de Louis Napoléon pour Paris, donne de l'inquiétude au gouvernement ; les bonapartistes regardent son élection comme certaine.

La presse de Londres.—Un correspondant d'un journal de Boston parle du bruit courant que le Morning Chronicle et le Daily News sont à vendre.

PROVINCE D'EN BAS. Terre neuve.—Le gouvernement impérial, dit-on, a donné ordre à l'administrateur de faire faire les élections générales dans cette colonie, durant l'automne.

On craint la disette à Terre neuve, la maladie des patates en a presque détruit la récolte. La pêche est cependant assez abondante pour suppléer à ce mal en partie.

La fièvre de l'or en Californie. Nous avons fait dernièrement allusion à l'espèce de vertige qu'avait excité, parmi les habitants de la Californie, la découverte d'une quantité considérable de minerai d'or.

Le grand remède pour la consommation et la meilleure médecine connue pour l'asthme à toutes les périodes, les affections des poudrons, la Bronchite, l'Influenza, les toux, Rhumes, Respiratoires gênés, douleurs et faiblesses dans les côtes, dans la poitrine, etc., et toutes les autres maladies des ORGANES PULMONAIRES.

Le grand remède pour l'ASTHME une maladie pour laquelle il est souvent employé avec le plus grand succès, même dans des cas anciens.

On m'assure qu'un ouvrier seul fabrique jusqu'à dix et quinze petites pioches qu'il vend à raison de six dollars la pièce.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

du vase en petites parcelles : quelques unes cependant pèsent jusqu'à un quart d'once ; le métal est plus pur que celui des doublons espagnols.

Les mines de vif argent actuellement en exploitation ont environ huit mille livres de métal en main ; mais les travaux ont dû cesser, tous les mineurs étant partis pour la Placera, où chacun travaille pour soi.

Le sable de la Placera est tellement riche, que, si on l'exportait aux Etats-Unis ou en Angleterre, il y acquerrait certainement une valeur égale à celle du thé et supérieure à celle du meilleur café.

On craint la disette à Terre neuve, la maladie des patates en a presque détruit la récolte. La pêche est cependant assez abondante pour suppléer à ce mal en partie.

La fièvre de l'or en Californie. Nous avons fait dernièrement allusion à l'espèce de vertige qu'avait excité, parmi les habitants de la Californie, la découverte d'une quantité considérable de minerai d'or.

Le grand remède pour la consommation et la meilleure médecine connue pour l'asthme à toutes les périodes, les affections des poudrons, la Bronchite, l'Influenza, les toux, Rhumes, Respiratoires gênés, douleurs et faiblesses dans les côtes, dans la poitrine, etc., et toutes les autres maladies des ORGANES PULMONAIRES.

Le grand remède pour l'ASTHME une maladie pour laquelle il est souvent employé avec le plus grand succès, même dans des cas anciens.

On m'assure qu'un ouvrier seul fabrique jusqu'à dix et quinze petites pioches qu'il vend à raison de six dollars la pièce.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

Les chercheurs d'or trouvent le minerai sur les bords de la rivière, à une profondeur de dix-huit pouces environ ; mais on suppose que la couche est épaisse, et qu'elle s'étend entre les deux rivières sur une vaste espace de terrain.

En cette ville, hier matin, la dame du Lieut. Colonel De Salaberry, D. A. G. M. a mis au monde une fille.

A Québec, le 26, par Messire Léon Gingras, M. Chs. Alex. Dubuc, marchand, à Dlle. Henriette, fille de Barthélemi Lachance, 6er.

A Québec, le 27, Dame veuve Monfret, âgée de 68 ans. — Au même lieu, Dame Madeleine Ratté, épouse de M. Frs. Derome, typographe.

PAR DEMANDE PARTICULIÈRE.

ENCORE UNE SEMAINE DE L'EXHIBITION

MR. R. WINTER. DANS LA SALLE DES OFF-FELLOWS

La plus grande attraction jamais offerte à Montréal.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN CETTE VILLE LA MORT SUR LE CHEVAL BLANC. UN MAGNIFIQUE PORTRAIT DE VENUS. LA ROSE QUI S'OUVRE ET LA NAISSANCE DE CUPIDON.

L'Exhibition commencera par le Diorama, Les Funérailles de Napoléon, et la Destruction de Babylone, — Avec la Cathédrale de Milan, — Vue de nuit, Célébration de la Messe de Minuit, — Et la Cour de Babylone, avec le magnifique Festin de Balthazar.

Cette Exhibition se terminera par les célèbres huit VUES CHROMATIQUES

Admission, 1s. 3d.; enfants, moitié prix.— Les portes sont ouvertes à 7 heures et l'Exhibition commence à huit heures précises.— 3 Octobre.

LOTTERIES DE CHARITÉ. PLUSIEURS lotteries de charité auront lieu JEUDI PROCHAIN, le 5 octobre, chez M. J. QUÉLIN, 71, rue Craig.

VOLEES, DIAMANTIER, dernier, à Ste Philomène de Chateauguay, DEUX JUMENTS, dont une pièce de devant, une grande queue et une crinière courte.

GIBB & CIE. PRENNENT la liberté d'informer leurs pratiques et le public, qu'ils viennent de recevoir leur ASSORTIMENT COMPLET ET ORDINAIRE

CHAPEAUX. GIBB & CIE. viennent d'ouvrir quelques Caisses de CHAPEAUX DE LONDRES supérieurs, à la dernière mode, West end Style.

DÉPART A TROIS HEURES. AUJOURD'HUI MARDI et durant le reste de la saison, les Steamboats SAINT-LOUIS, VULCAN et la MOUCHE A FEU, laisseront le port de Montréal à TROIS heures, P. M. précises, au lieu de quatre heures comme par le passé.

DÉPART A TROIS HEURES. AUJOURD'HUI MARDI et durant le reste de la saison, les Steamboats JACQUES CARTIER et RICHELIEU, laisseront le port de Montréal, à TROIS heures P. M. précises, au lieu de quatre heures comme par le passé.

Collège Ste. Marie à Montréal. (RUE ST. ALEXANDRE NO. 17.) LES ELEVES trouveront dans l'Établissement un cours complet classique et commercial.

CONDITIONS PROVISOIRES : Pour le cours préparatoire \$2. Par mois, payable Pour les autres cours \$3. d'avance et par trimestre.

COLLEGE DES MEDECINS ET CHIRURGIENS. Le Bureau des Directeurs du Collège des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, forment le Bureau Provincial de Médecine, en conformité de l'acte d'incorporation.

DEBENTURES!! Le soussigné informe les Messieurs du Clergé et autres, qu'il prendra des DEBENTURES POUR LIVRES ET FOURNITURES D'ECOLLES, ETC., ETC., et aussi en paiement des COMPTES qui lui sont dûs.

AVIS. EXTRAITS DES REGLES DE L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DU CANADA.

RESOLU. 66.—Qu'avant qu'il soit présenté à la Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque chemin de Barrières, ou pour accorder à quelque individu ou à des individus quelques droits ou privilèges exclusifs quelconques, ou pour altérer ou renouveler quelque acte de Parlement Provincial, pour des semblables objets, il sera donné notice de la demande qu'on se propose de faire, dans un des Papiers publics du District, publiés en Français, s'il y en a, et par un affiche posée à la porte des Eglises de Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, avant que telle Pétition soit présentée.

RESOLU. 67.—Qu'à l'avenir, cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bills Privés que dans les premiers quinze jours de chaque Session.

RESOLU. 70.—Qu'après la présente Session, et avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un Bill Privé pour ériger un Pont de Péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour tel Bill, en donnant la notice ordonnée par la Règle soixante-troisième, donneront aussi en même temps et de la même manière un Avis, notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élevation des Arches, l'espace entre les Culées ou Piliers, pour le passage des Cargaux, Cages et bâtiments, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un Pont-levis ou non, et les dimensions de tel Pont-levis.

RESOLU. 71.—Que tous les frais et dépenses occasionnés par les bills privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures y relatives dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent les dits bills, et une somme qui ne sera pas moindre que £20 sera déposée entre les mains du Greffier de cette Chambre par le Pétitionnaire avant la deuxième lecture d'aucun tel Bill.

W. B. LINDSAY, Greffier de l'Assemblée. Aucune Pétition imprimée ne sera dans aucun cas reçue ; aucune Pétition ne sera non-plus reçue à moins que des signatures réelles ne soient apposées sur la même feuille de parchemin ou papier, sur laquelle la dite Pétition sera écrite.

Montréal, 19 Sept. 1848. A être publiée en langues Anglaise et Française, dans le Canada Gazette et la Gazette Officielle de Québec et en langue Anglaise dans la Gazette Officielle de Toronto, et en langue Française dans Le Canadien, La Minerve, La Revue Canadienne, et Le Journal de Québec, jusqu'à la prochaine réunion de la Législature.

AVIS IMPORTANT AUX CAPITALISTES. VENDRE LA SEIGNEURIE St. George située au sud du Fleuve St. Laurent, à 4 lieues de Laprairie, contenant environ 25,000 arpents de terre en superficie dont 21,000 sont actuellement concédés, avec un moulin à farine, (trois moulins), allant par eau ou par vapeur ; un moulin à carder, un moulin à foulon, un moulin à scier avec les dernières améliorations et une teinturerie, le tout en bon ordre.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Montréal, 12 août 1848. AVIS est par le présent donné, que les Terres de la Couronne ci-après spécifiées situées dans les Townships de Wexford, dans le Comté de Leinster, au nord du fleuve St. Laurent, dans le Bas-Canada, seront, à compter du TROISIEME jour d'OCTOBRE prochain, à vendre, aux conditions énoncées dans les Réglemens Généraux, par l'agent local, ALEXANDER DALY, Ecuyer, à Rawdon, à qui l'on devra s'adresser.

PROVINCE DU CANADA } District de Montréal. } COUR DU BANC DE LA REINE. TERMES INFRIKUR. Vendredi, le premier jour de Septembre, mil-huit cent quarante-huit.

L'Honorable Juge-en-Chief ROLLAND. No. 701.—Sept. 1848. MARTIN LYNCH, de la Cité et du District de Montréal, Tailleur, et MARGARET NOLAN, son épouse, Marchande publique. Demandeurs.

CHARLOTTE GADBOIS, ci-devant de la Cité de Montréal et maintenant absente de cette Province, épouse de ALLEN JEVITT, de la place appelée Ogdensburg, dans l'Etat de New-York, Navigateur, et de lui dument séparée de corps. Défendresse.

OLIVA DICKINSON, de la Cité et du District de Montréal, fille majeure. Tiers Saïn.

LA COUR sur motion de Messrs. PLAMONDON et DEVIN Avocats des Demandeurs, considérant qu'en tant qu'il appert par la retour de WILLIAM MOORE, un des huisiers de cette Cour, au dos du bref de sommation et saisie arrêt émanée en cette cause, que la Défendresse a laissé son domicile en la Cité de Montréal, et n'a pu être trouvée dans ce District, ordonne que la Défendresse soit notifiée, par un avertissement ou avis dument inséré dans deux journaux de cette Cité de Montréal, nommément deux fois en langue anglaise dans le "Montreal Herald" et deux fois en langue française dans "La Revue Canadienne", de comparaitre devant cette Cour sous deux mois après la dernière insertion de tels avertissements, pour là et alors répondre à la demande des Demandeurs, et qu'à défaut par la dite Défendresse de comparaitre et de répondre à la dite demande dans la période ci-dessus, il sera permis aux dits Demandeurs de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par la Cour, (Signés), MONK, COFFIN & PAPINEAU, P. B. R. 27 sept. 1848.

TROUVÉ ce matin, dans la rue Notre-Dame, un morceau d'Étoffe soie et laine, supposé être un PATRON DE VESTE. Celui qui l'a perdu peut l'avoir en payant les frais du présent avis. S'adresser à ce Bureau.—29 sept.

ECOLE DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE. LES LECTURES de cette école incorporée commencent le 6 NOVEMBRE prochain, et finiront le dernier d'Avril. Les lectures à l'avenir ne seront données qu'en français, comme suit : L'Anatomie..... Dr BIRAUD Les accouchements..... " ARNOLDI La Pratique de la Médecine..... " BADOLEY, La Chirurgie..... " MUNRO, La matière médicale et la Thérapeutique..... " J. E. CODRERE L'Institut de Médecine ou physiologie..... " SUTHERLAND La Médecine légale..... " PEITIER, La Chimie Médicale..... " BADGLEY, N. B. Les élèves qui auront complété leur cours à cette école, pourront avoir le degré de l'université du Collège McGill, d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus" à ce collège.

MANUFACTURE DE MARBRE DE SHERMAN & RICE. LES SOUS-SIGNÉS informent respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMBEAUX, TABLETTES, CONCIQUES de CHIMÈNES, COUVERTS DE TABLES, DE BUREAU, FONTAINES pour le Soda, etc. etc. Ayant à leur disposition une des meilleures Carrières de Marbre de ce continent, ils peuvent remplir tous les ordres dans cette ligne à des prix qui ne peuvent admettre la concurrence. Ils ont engagé des graveurs habiles et capotés par l'excellence et la fin de leurs ouvrages, leur ponctualité et leur attention, méritent une part du patronage public. Tous ordres relatifs à la Manufacture, grande Rue St. Jacques, ou chez H. Rice et Cie, Magasin de Vallée et de Lampes, 113 Rue St. Paul, seront promptement exécutés. SMITH SHERMAN, HORACE RICE, N. B.—Deux nouveaux waggons américains à vendre. Montréal, 24 juillet 1848.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE MONTREAL. LE PARTI DE LABOUR du Comté, aura lieu MARCHÉ, le 4 OCTOBRE prochain. L'ordre d'achat pour le parti de Labour est sur la terre de M. JAMES MILLS, sur les Côteaux, ou allant à Lachine. Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire. 26 sept.

NOUVEAU MAGASIN DE THE. EN GROS ET EN DETAIL. Agence de la Compagnie de l'Amérique du Nord établie à New-York, pour la vente du thé. Le Soussigné informe les habitants de Montréal et des environs qu'il vient d'ouvrir le magasin, no. 48, Rue McGill, ci-devant occupé par M. W. Stephens, où il reçoit maintenant de New-York, un approvisionnement nouveau de THÉS purs et excellents, qu'il vendra à BON MARCHÉ. Le Thé pour la vente en détail est arrivé, enveloppé de plomb et sera trouvé convenable pour les familles. On invite les consommateurs à faire une visite. N. B. Les Marchands de la campagne peuvent s'approvisionner en toutes espèces de quantités par paquets ou à la caisse à bon marché. Montréal, 6 sept. 1848.—

A. GERIN-LAJOIE, AVOCAT. établi son BUREAU au No. 15, Rue St. Vincent, près la porte voisine de la Minerve. 22 septembre 1848.



AGENCE POUR L'ÉTABLISSEMENT DES TOWNSHIPS DE L'EST.

TOWNSHIP DE HAM, 1er Août 1848.

Le Soussigné, Agent proposé par Son Excellence le Gouverneur-Général, pour diriger l'établissement des Townships de l'Est...

Cinquante acres de terre seront données à tout colon âgé de dix-huit ans, et sujet de Sa Majesté...

Les conditions du billet de location sont de prendre possession dans un mois de la date du billet...

On peut aller à ceux qui auront obtenu un lot gratuit d'acheter jusqu'à trois autres sur le terrain...

Pour se rendre au bureau de l'agence au Lac Nicolet, les personnes du District de Québec peuvent prendre le chemin Gosford à St. Nicolas...

Les habitants du District des Trois-Rivières ont le chemin des bois francs à Gendilly, en traversant Somerset, et celui du Port St. François, en passant par Sherbrooke.

Ceux du District de Montréal, peuvent prendre les chemins des Townships à St. Mathias sur la Rivière Chamby, à St. Hyacinthe et à Sorel...

Lorsque le chemin de Watton aura été complété, la route par Richmond et Danville, dans le Township de Shipton, offrira une communication plus courte avec la résidence de l'agent pour les Districts de Montréal et des Trois-Rivières.

Le sol du territoire est généralement d'une bonne qualité, couvert d'arbres et de méristier sur les hauteurs, et de frêne, d'orme et de cèdre dans les endroits plus bas.

Les principaux chemins seront ouverts aux frais du gouvernement. L'Association des Townships se propose de bâtir des chapelles, des maisons d'écoles et d'entretenir leurs missionnaires.

Il ne doit pas y avoir d'exclusion d'origine dans cette colonisation, mais on invite particulièrement les canadiens qui ne peuvent plus obtenir de terres dans les seigneuries, à profiter d'une occasion aussi favorable de s'en procurer gratuitement, et dans une localité qui offre les plus grands avantages.

Les chemins maintiennent au projet de construction, sont: 1. Le chemin de Watton, partant de l'angle sud-est du Township de Shipton...

2. Le chemin Mégantic, partant du chemin Gosford à son intersection avec les lignes sud-est de Wolfstown, et qui traversera dans une direction sud-est le territoire communément appelé St. François dans toute sa longueur jusqu'au lac Mégantic, distance d'environ 37 milles.

3. La continuation du chemin Lambton qui forme la ligne des comtés de Sherbrooke et Mégantic jusqu'à la ligne nord-est du Township de Langwick pour joindre à ce point le chemin qui conduit à Gouli sur les établissements de la Compagnie des Terres de l'Amérique Britannique.

4. Le chemin Victoria, partant du chemin Lambton à son intersection de la ligne sud-est du Township de ce nom, et suivant la ligne du comté vers le sud-est jusqu'au Township de Gendilly, où il prendra une direction sud-ouest à travers le dit territoire, pour, au Township de Hampden, tomber dans le chemin de Oter Brook, qui conduit au village de Victoria.

Ces différents chemins seront ouverts sur une largeur de 66 pieds et le terrain de chaque côté sera divisé en lots de 50 acres chaque pour être donnés gratuitement.

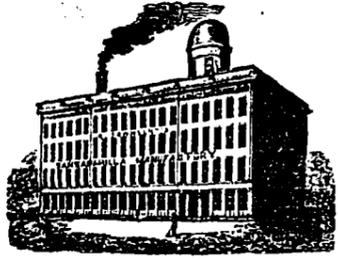
Outre le chemin principal de chacune de ces sections, il y en aura deux autres (un de chaque côté du premier) de tracés sur toute l'étendue du territoire, et sur lesquels des trottoirs de 50 acres seront également faits.

Mais comme sur ces chemins additionnels il ne sera fait par le gouvernement d'autres frais que ceux d'arpentage, les concessionnaires seront tenus d'ouvrir le chemin sur leurs avantures respectives.

J. OLIVIER ARCAD, Agent pour l'établissement des Townships de l'Est, 8 août.

AVIS

Le Comité Central de l'Association des Townships tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures et de 10 à 11. Tous les membres des différents comités, ainsi que les citoyens, membres de l'Association, sont invités à assister à ces séances.



SALSEPAREILLE

DU Dr. Townsend.

MERIEUX ET BÉNÉDICTION DE L'ÉPOQUE.

Cet extrait est contenu dans des BOUTEILLES d'UNE PINTÉ (de GALLON) son prix est six fois meilleur marché, sa qualité plus agréable et bien SUPPLÉMENTAIRE à aucune autre composition.

La grande supériorité de cette Salsepareille sur les autres remèdes est que tout en chassant l'humidité, il donne de la force au corps. On s'en sert avec succès pour guérir radicalement toutes les maladies provenant de l'impureté du sang ou de la mauvaise situation du système.

PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS. Des personnes déshonnêtes ont imité ce médicament et mis de la médecine dans des bouteilles de la même forme de nos nôtres. Voyez si chaque bouteille a la signature écrite de S. P. TOWNSEND.

OFFICIER DE LA MARIAGE DES ÉTATS-UNIS. Le capitaine G. W. McLEAN, membre de la Légation américaine au Canada, a été autorisé par le Président des États-Unis, sous sa signature, à délivrer des certificats de mariage à tout couple qui se présente devant lui.

Le certificat suivant prouve que cette Salsepareille a un pouvoir particulier sur les maladies du sang les plus rebelles. Un grand nombre de personnes ont été guéries dans la même maison.

TRIS ENFANS. D. Townsend: Monsieur, — Par le plaisir de vous informer que trois de mes enfants ont été guéris des écoulements au nez par votre excellente médecine. Les plus qu'ils avaient, étaient fort graves; quatre d'entre eux de votre composition ont tout fait disparaître, et je viens vous exprimer ma reconnaissance.

AGENTS A MONTRÉAL. DR. PICAULT, HOTEL QUEBEC, W. E. BOVEMAN, Fer. Apothicaire, Rue McGill. CHARLES LAROCQUE, Propriétaire.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je ne croyais pas vivre longtemps. Il y a fort peu de temps que j'ai employé votre Salsepareille, et elle a opéré un changement remarquable dans ma personne. Je puis maintenant me promener dans la ville, je ne crache plus de sang et le rhume et la toux m'ont quitté.

W. M. RUSSELL, 65 Catharinet OPINION DES MÉDECINS. Ceci est écrit à cette fin de certifier que nous soussignés, Médecins de la ville d'Albany, avons, en différentes occasions, prescrit la Salsepareille du Dr. Townsend, et que nous croyons qu'elle est la meilleure préparation qui ait jamais été fabriquée sur cette place.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les Docteurs nous avaient condamnés. Nous avons essayé chercher de l'eau de la source minérale de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

PILULES VÉGÉTALES ET VITALES DU DR. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

Le Directeur: M. Workman, Président; A. LaRoque, V. Président; François Hicks, Secrétaire; L. H. Holton, Damase Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

LA MEILLEURE MÉDECINE DU PRINTEMPS ET DE L'ÉTÉ, AU MONDE.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

VIN DE LA FORET D'HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

Les lettres de nos Agents et des certificats de différents individus, prouvent que plus de 2000 cas de maladies ont été guéris dans le cours de l'année dernière tant aux États-Unis qu'en Canada par les Pilules sucrées du Dr. HALSEY.

ECOLE DU JOUR AVEC PENSION DE LA RUE SAINT-URBAIN.

Principal: M. S. Phillips, ci-devant du High Scot Professeurs-Assistants: MM. Robertson & Harris, Français et Italiens. M. Escalonne, Dessin. M. Morris de l'Académie Royale d'Edimbourg.

École de Génie: M. G. Patterson, ci-devant du Bureau des Travaux Publics en Irlande. TERMES: Payable d'avance par Quartiers.

Département Préparatoire: 25 0 0 Anglais et Mécanique: 8 0 0 Classiques, Mathématiques et Français: 10 10 0 Département plus avancé pour les jeunes gens qui se préparent à embrasser quelque profession: 12 10 0 PENSIONNAIRES: 240 à 250 par année. Une charge Extra pour la Classe de Dessin.

MR. PHILIPPS reconnaissant pour le patronage distingué qu'il a reçu des citoyens de Montréal à l'honneur de les informer qu'il a maintenant complété ses arrangements pour donner dans son Académie une éducation égale à celle d'aucune autre Ecole en Canada.

Les lectures sur la Chimie, la Philosophie et l'Histoire Naturelle seront continuées. S. PHILIPPS, PRINCIPAL.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE JEAN-BTE. ROLLAND

On trouvera constamment à cette adresse un assorti de livres et de fournitures d'école, ainsi qu'une variété de petits livres d'histoire et de littérature à être demandés en prix aux examens. Le tout à des prix très réduits.

BUREAU DE LA REVUE CANADIENNE, 15, RUE SAINT-VINCENT.